

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

AVIS DE PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 12 décembre 2024 le conseil communal a adopté la modification de la taxe sur les chiens.

Cette délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal en date du 28 janvier 2025 et par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 5 février 2025, avec la référence FC05-2024-A564.

Le texte de la délibération est à la disposition du public, à la maison communale, du 6 février 2025 au 24 février 2025 inclus.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Wasserbillig, le 5 février 2025

Le Bourgmestre,
Jérôme LAURENT



Le Secrétaire,
Jean-Louis DUARTE